



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1869

Cession patrimoniale de biens mobiliers de la Ville de Lyon / Auditorium - Orchestre National de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1869 - CESSION PATRIMONIALE DE BIENS MOBILIERS DE LA
VILLE DE LYON / AUDITORIUM - ORCHESTRE
NATIONAL DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Dans le cadre du fonctionnement de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon, la Ville de
Lyon possède un parc instrumental pour l’Orchestre national de Lyon.

Afin de favoriser le renouvellement de ce parc instrumental, certains instruments de
musique qui ne sont plus utilisés par les musiciens de l’Orchestre national de Lyon sont
susceptibles d’être cédés à titre onéreux.

Aussi, pour l’année 2022, la contrebasse suivante, qui n’est plus utilisée par les musiciens
de l’orchestre, est susceptible d’être cédée.

La description de l’instrument et la valeur estimée par un luthier spécialisé sont indiquées
ci-après :

- Une contrebasse à 5 cordes, de modèle « Ferenc Bokany », fabriquée en 1995 par
le luthier Jean Auray, pour un montant de cession de 12 500 €HT soit 15 000 €
TTC.

Mme E. L., résidant 5 rue Charles de Vergennes à Dijon, souhaite se porter acquéreur.

Oùï l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville -
Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La cession à titre onéreux d’une contrebasse à 5 cordes à Mme E. L. pour le
montant de 12 500 €HT est autorisée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette décision et à les
exécuter.
- 3- La réalisation de la recette sera imputée sur la nature comptable 775, fonction
311, opération SYMPH07, programme PRODUCTI07

- 4- La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M57 :

N° inventaire	Désignation	Compte nature	Montant €
MAN071665	CONTREBASSE 5 CORDES	2188	12 500,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET